

MISSION DE MAITRE FORMATEUR

TEXTES REGLEMENTAIRES

- Circulaire n°2016-148 du 18/10/2016 relative aux missions des formateurs des premier et second degrés
- Décret n°2017-444 du 29 mars 2017 relatif à l'obligation de service et missions des personnels enseignants
- Note de service n°2016-070 du 26-4-2016 relative aux modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public.

PROFIL DE LA MISSION :

Ouvert aux enseignants du premier degré titulaire du capipemf. Le maître formateur (PEMF) est un enseignant chargé de classe et déchargé partiellement pour assurer des missions de formation initiale et continue.

SPECIFICITES DE LA MISSION :

Disposer des compétences professionnelles du formateur, regroupées en 4 domaines :

- 1 – Penser, concevoir, élaborer,
- 2- Mettre en œuvre, animer,
- 3- Accompagner l'individu et le collectif
- 4 – Observer, analyser et évaluer.

MISSIONS :

Formation initiale

Accompagnement des professeurs des écoles stagiaires. Cet accompagnement comprend les visites, les entretiens, la rédaction des bulletins de visite et d'information, la saisie des compétences de chaque stagiaire dans l'application dématérialisée en vigueur (astuce espé), les échanges par mail, téléphone qui représentent le lien professionnel ainsi que l'aide à la prise de fonction (semaine d'août).

Accueil en classe des professeurs des écoles stagiaires à des périodes déterminées en fonction de l'emploi du temps à la faculté d'éducation.

Accueil et/ou travail spécifique dans le cadre de dispositif d'aide mis en place pour des stagiaires en entrée dans le métier en difficulté.

Intervention en responsabilité dans des unités d'enseignement de la formation universitaire (pédagogie générale ou UE disciplinaires) selon une quotité horaire déterminée annuellement. Ces interventions qui comprennent la préparation des TD et la correction des évaluations sont programmées sur les journées de décharge et le mercredi.

Accueil en classe d'étudiants M2B en lien avec des UE du master (recueil de données pour le mémoire, UE petite enfance par exemple).

Visite M2B au cours du stage de pratique accompagnée (entretien post-visite, rédaction du bulletin de visite, correction de l'écrit réflexif).

Formation continue

Actions de formation d'équipes / encadrement de stages.

Contribution aux pôles d'expertise départementaux / Elaboration de plans de formation individualisé en fonction des besoins

CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES :

Outre une solide expertise pédagogique et didactique de l'enseignement du 1^{er} degré, le PEMF devra :

Connaitre les fondamentaux de la formation professionnelle : observer et analyser

Accompagner les apprenants dans leurs apprentissages

Elaborer une programmation de formation et des objectifs pédagogiques

Elaborer des écrits professionnels et construire des ressources pédagogiques

Installer un environnement bienveillant et sécurisant.

Accompagner les individus et les équipes en facilitant les échanges en présence et à distance

Contribuer à l'évaluation d'un dispositif de formation

ORGANISATION DU SERVICE

Les enseignants exerçant les fonctions de maître formateur dans le premier degré sont déchargés de leur service d'enseignement à hauteur de 0,33 soit 1/3 soit (8h+1h) x 36.

L'organisation du service ne permet pas le cumul de décharge sur ce type de mission.

RECUEIL DES CANDIDATURES :

Les enseignants qui souhaitent postuler doivent transmettre au plus tard le **jeudi 25 juin** la fiche de candidature ci-dessous dûment remplie à l'IEN de circonscription avec copie à l'adresse suivante : diper11@ac-montpellier.fr

FORMATEUR

FICHE DE CANDIDATURE

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

..... Téléphone/mail :

Affectation durant l'année scolaire 2019/2020 :

.....

TITRES :

Visa :

à transmettre à l'IEN avec copie à la Division des personnels par mail diper11@ac-montpellier.fr
pour jeudi 25 juin 2020

 <p>académie Montpellier</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Aude</p> <p>éducation nationale</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<h2>Grille évaluation PEMF</h2> <p>Nom : Prénom :</p>
---	---

CRITERES/ COMPETENCES		Points
expertise pédagogique & didactique		
Connaissance des fondamentaux de la formation professionnelle		
Capacité à communiquer. Capacité à argumenter et à présenter une position.		
Capacité à installer un environnement bienveillant		
Capacité d'adaptation, disponibilité, et mobilité		
TOTAL		/20

Appréciation générale motivée :

Date :

Nom et signature du président et des membres de la commission :